

Renvoi au comité de commerce de la lettre du représentant Lecarpentier, député de la Manche, informant de 19 prises militaires par les vaisseaux républicains, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de commerce de la lettre du représentant Lecarpentier, député de la Manche, informant de 19 prises militaires par les vaisseaux républicains, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 12;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34237_t1_0012_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

23

Lecarpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche, apprend à la Convention que les vaisseaux de la République ont fait 19 prises sur l'ennemi (1).

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).
Renvoyé au comité de commerce.**

[Port-Malo, 2 pluv. II. Au présid. de la Conv.]
(3)

« Ma dernière lettre annonçait la prise de sept bâtimens par notre escadre de Cancale, faisant croisière dans la Manche : des nouvelles ultérieures, qui me sont adressées de Cherbourg, m'annoncent que neuf bâtimens chargés entr' autres choses de sucre, café, eau-de-vie, salaisons, balotages et cotons, sont déjà entrés dans ce port : ainsi, voilà deux prises de plus à ajouter aux premières. Ce n'est pas tout : la même lettre portant à quatorze le nombre des bâtimens pris, en voilà cinq autres à additionner. Si, comme il y a apparence, ce calcul va toujours croissant dans la Méditerranée comme dans la Manche, nous trouverons bientôt en total la ruine du commerce d'Angleterre, et l'insurrection du peuple contre l'algèbre de son gouvernement. »

LECARPENTIER.

(Applaudi.)

24

La Société populaire de Salins écrit qu'elle a armé et équipé un cavalier: elle applaudit aux travaux de la Convention, et l'invite à rester à son poste jusqu'à la paix (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

25

L'agent national de la commune de la Charité-sur-Loire annonce que cette commune a fourni en toute occasion des preuves de son civisme: elle a déposé il y a quelques mois, pour les défenseurs de la patrie, 20 habits complets, 100 chemises, et environ 3,000 livres; aujourd'hui elle a donné au district 100 paires de souliers (6).

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

(1) P.V., XXX, 201.

(2) Bⁱⁿ, 9 pluv., texte intégral.

(3) *Débats*, n° 496, p. 111; *Mon.*, XIX, 328; *Audit. nat.*, n° 493; *J. Mont.*, p. 616; *F.S.P.*, n° 210; *Rép.*, n° 40. Mention dans *J. Fr.*, n° 492; *C. Eg.*, n° 529; *J. Lois*, n° 488; *Mess. soir*, n° 529; *J. Sablier*, n° 1105; *J. Perlet*, p. 473. Résumé en une ligne dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 368.

(4) P.V., XXX, 201. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 157; *Débats*, n° 496, p. 109; *Mon.*, XIX, 329; *Ann. patr.*, p. 1762; *J. Sablier*, n° 1105; *J. Fr.*, n° 492.

(5) Bⁱⁿ, 9 pluv.

(6) P.V., XXX, 201. Mention dans *Mon.*, XIX, 327; *Débats*, n° 496, p. 109. *Ann. patr.*, p. 1761; *C. Eg.*, n° 529; *M.U.*, XXXVI, 156; *J. Fr.*, n° 492.

(7) Bⁱⁿ, 9 pluv.

[La Charité-sur-Loire, 5 pluv. II] (1)

« Citoyen Président,

Annonce à la Convention nationale que lorsque la République a besoin de secours de quelque nature que ce soit la commune de La Charité n'est jamais en demeure [sic] pour fournir le double de son contingent.

Au mois de mai dernier, elle a fourni aux défenseurs de la patrie, vingt habits complets, cent chemises et environ 3 000 l.

Aujourd'hui elle a donné au district de cette ville 100 paires de souliers neufs pour les jeunes gens de la première réquisition.

La Société populaire a aussi fourni plus de cent paires de bas; elle a en outre fourni et équipé un cavalier jacobin. S. et F. »

C. LOISEAU (agent nat.).

26

Le citoyen Devaux, administrateur du district d'Excideuil, et notaire public à la résidence de Cubjac, fait don à la nation de son ci-devant office (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3), et renvoi au comité de liquidation.

27

La municipalité de Bar-sur-Seine envoie 39 marcs 5 gros d'argenterie, et 17 marcs 1 gros de vermeil, qui restent de la fabrique de la ci-devant église (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Bar-sur-Seine, s.d.] (6)

« Citoyens Représentants,

La ci-devant fabrique de l'église de Bar-sur-Seine avoit en 1792, 21 marcs d'argenterie au-delà du strict nécessaire, la commune en fit don à la Patrie. 39 marcs 5 gros d'argent et 17 marcs un gros de vermeil sont en ce moment tout ce qui lui reste.

Nous en faisons l'offrande à la République. Sa prospérité est le but de tous nos vœux, il n'est point de sacrifices dont nos concitoyens ne soient capables pour assurer ses succès. »

JOBARD, LEGUEST, DELACROIX, PALLIER, E. ROGER, EUVRAULT, E. C. ROGER, CHARBONNET [et quatre autres signatures].

28

Les membres du conseil-général révolutionnaire de la commune d'Amboise envoient à la Convention nationale copie du procès-verbal

(1) C 290, pl. 918, p. 2.

(2) P.V., XXX, 201.

(3) Bⁱⁿ, 9 pluv.

(4) P.V., XXX, 201.

(5) Bⁱⁿ, 9 pluv.

(6) C 290, pl. 918, p. 1.